

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)**

- 06-8430 / 108425  
ADATIS S.A., 1920 Martigny  
plasturgie  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H, 11 F  
02.07.2006–01.07.2009 (Renouvellement)

### **Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 06-8409 / 110481  
AVIS Location de voitures SA, 1215 Genève  
Nettoyage, préparation des véhicules de location  
besoins spéciaux de consommation  
20 H  
01.05.2006–30.04.2009 (Nouveau permis)

### **Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)**

- 06-8408 / 100778  
Syngenta Crop Protection Monthey SA, 1870 Monthey  
bâtiments: 317, 334, 337, 351, 370, 415, 452, 358, 370, 255 et 307  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
222 H  
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8239 / 101556  
Boninchi SA, 1214 Vernier  
atelier de fabrication CNC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 H  
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement)
- 06-8261 / 101588  
Simon et Membrez SA, 2852 Courtételle  
tous les départements d'usinage de l'entreprise  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
18 H, 6 F  
19.05.2004–19.05.2007 (Modification)
- 06-8287 / 110593  
Süd-Chemie (Schweiz) AG, 1636 Broc  
ateliers d'injection plastique, d'impression et finition, maintenance  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
15 H, 15 F  
01.05.2006–30.04.2009 (Nouveau permis)
- 06-8293 / 110545  
BIOCARB SA, 1283 La Plaine  
production  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
5 H, 1 J  
25.04.2006–24.04.2009 (Nouveau permis)
- 06-8306 / 101165  
FKG Dentaire SA, 2302 La Chaux-de-Fonds  
atelier CNC: rue de la Chapelle 1a et rue de l'Hôtel de Ville 21a  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
9 H  
03.09.2004–02.09.2007 (Modification)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8292 / 100587  
Entreprise d'arts graphiques Jean Genoud SA, 1052 Mont-sur-Lausanne  
département prépresse et impression  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
19 H, 1 F  
28.08.2005–27.08.2008 (Modification)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (sans alternance) (Art. 17 et 19 LTr)**

- 06-8283 / 101104  
Comadur SA, 2400 Le Locle  
«usinage-polissage-lavage», pressage, injection, plasma, traitement thermique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
35 H, 20 F  
28.05.2006–27.05.2009 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)  
(Art. 14 et 15 OLT1)**

- 06-8252 / 110640  
Unisys (Suisse) S.A., 1052 Mont-sur-Lausanne  
Département IT: intervention-réparation suite à des dérangements sur  
des installations TED dans toute la Suisse  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
07.04.2006–06.04.2009 (Nouveau permis)
- 06-8288 / 110593  
Stüd-Chemie (Schweiz) AG, 1636 Broc  
maintenance  
besoins spéciaux de consommation  
1 H  
01.05.2006–30.04.2009 (Nouveau permis)

**Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)**

- 06-8273 / 101785  
W. Gassmann AG, 2504 Biel/Bienne  
expositions régionales  
besoins spéciaux de consommation  
4 F  
28.05.2006–27.05.2009 (Renouvellement)

**Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 06-8264 / 108441  
Cargill International SA, 1211 Genève 12  
négoce international de matières premières (import-export de grains), service  
informatique  
besoins spéciaux de consommation  
27 H, 28 F  
11.06.2006–10.06.2009 (Renouvellement)

- 06-8290 / 101465  
Pancosma SA pour l'industrie des produits biochimiques,  
1218 Le Grand-Saconnex  
production  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
2 H  
11.06.2006–10.06.2009 (Renouvellement)

### **Permis de travail pour les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 06-8284 / 109259  
RHIAG Group Ltd, 1754 Rosé  
logistique pièces automobiles (gestion – livraison)  
besoins spéciaux de consommation  
12 H  
18.06.2006–17.06.2009 (Renouvellement)
- 06-8289 / 108449  
Sérolab, société anonyme, 1617 Remaufens  
prise de commande, préparation des médicaments et expédition  
besoins spéciaux de consommation  
2 H, 4 F  
11.06.2006–10.06.2009 (Renouvellement)

### **Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)**

- 06-8259 / 108561  
Nestlé Nespresso SA Centre de production, 1350 Orbe  
production  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
150 H, 20 F  
23.04.2006–22.04.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-8269 / 100116  
Pavatex SA, 1701 Fribourg  
ligne de production (fabrication) de panneaux bruts (Pavatex et Pavaroc)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
16 H  
13.02.2005–12.02.2008 (Modification)
- 06-8302 / 100238  
Maxwell Technologies SA, 1728 Rossens FR  
département production BCAP et HT  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
38 H, 20 F  
14.11.2004–13.11.2007 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

30 mai 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail